OFFRE CLUBS: UFF Sport Conseil innove

ATTITUDES

L'UFF EST DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES ASSOCIÉE À LA VIE DES CLUBS SPORTIFS GRÂCE À LA COMPÉTENCE ET AU SAVOIR-FAIRE DE SES CONSEILLERS UFF SPORT CONSEIL.

Aujourd'hui, la mise en place de l'intéressement est devenue incontournable et monnaie courante dans les entreprises ayant compris l'apport de l'épargne

Pourquoi le monde du sport ne bénéficierait-il pas des avantages fiscaux et sociaux de ce dispositif?

Si vous êtes un Club Client ou si vous êtes en passe de le devenir, nous vous offrons les services suivants.

Quels services proposés ?

- · Vous avez besoin dans vos Centres de Formation d'Apprentis (CFA) d'une intervention sur le Budget Mensuel, le Bilan Fiscal Prévisionnel ou le Bilan
- · Vous avez besoin qu'un Conseiller Habilité se rende disponible au sein du club, pour les joueurs en période
- Patrimoniale pour toute approche juridique, législative d'épargne salariale.
- doit s'envisager au cas par cas, nous y répondons.
- · Le Club a besoin pour ses Partenaires ou pour ses salariés des conseils d'un Ingénieur Patrimonial, nous le
- Vous avez besoin de Bilans Retraite précis, d'Analyses de ... UFF Sport Conseil est là pour vous renseigner. Patrimoine objectives, nous sommes à votre disposition.
- certes les après-matchs sont là pour ça.

Mais l'expérience démontre que réunir 15 à 20 partenaires Et merci à ceux d'entre vous qui nous accordent déja leur importants autour d'un thème qui concerne leur quotidien (exemple : les différentes rémunérations du chef d'entreprise) ne fait que renforcer ces liens avec le Club. Sportivement vôtre. Nos Conseillers Habilités Entreprise sont là pour vous.

Tous les Clubs déjà clients vont se voir proposés cette approche dans les prochaines semaines.





UFF SPORT CONSEIL INNOVE!

Vous êtes client, nous vous offrons les services suivants.

création d'une société d'image : mise en relation

Il suffira de choisir selon vos besoins auprès de votre · Nous vous proposons un appui via notre service Ingénierie Conseiller UFF Sport Conseil spécialisé dans les solutions

Il vous présentera la mise en place de l'intéressement à • L'Etalement, la Société d'Image. adaptés ou non ? Cela travers le PEE et il vous accompagnera durant le déploiement

Quant aux Clubs qui désirent un premier "Rendez-vous

• Un Club doit tout faire pour fidéliser ses Partenaires, À très bientôt pour vos premiers commentaires et

Christian HUBERT Directeur UFF Sport Conseil

'UFF est depuis de nombreuses années associée à la vie les clubs sportifs grâce à ses Conseillers UFF Sport Conse De nombreux clubs nous accordent leur confiance, <mark>pourq</mark>

L'épargne salariale

Motiver vos sportifs et vos salariés aux résultats du club.

d'Entreprise (PEE)

ACCOMPAGNE DANS LA MISE EN PLACE DE CES SOLUTIONS

UFF SPORT CONSEIL CO-ÉQUIPIER DE VOTRE CLUB!

UNE **ASSISTANCE OFFERTE** AUX CLUBS CLIENTS:

Intervenir dans vos C.F.A.

Anticiper l'après carrière!

d'équipe?

de patrimoine et celui de sportif professionne l'entraînement et la méthode, ■ le goût du jeu,

REJOINDRE UFF SPORT CONSEIL

CHIFFRES

SCORES

UFF Sport Conseil au 31 mars 2013

52 M€ d'actifs gérés (hors Immobilier) 14 Conseillers UFF Sport Conseil

9 Conseillers UFF Entreprise Sport et Dirigeant

EXPLOIT

UN CHAMPION HORS NORME!

Si Jason LAMY-CHAPPUIS, numéro 1 mondial en 2010, ramené cette année le globe de cristal de sa discipline, ses exploits ont été plus



un podium, l'objectif avoué de ces Mondiaux, plutôt

Daniel MORET-ES-JEAN, son Conseiller UFF Sport Conseil à l'agence Ain et Savoies nous a confié : présent à Sotchi en Russie, les Jeux Olympiques constituant une superbe vitrine pour mettre en

FORMATION

ÉCHANGES **GAGNANTS**

Jean-François SALESSY (président de la société PIMIENTO et agent d'image) a sollicité UFF Sport Conseil pour que nous intervenions auprès de ses

à transmettre quelques règles et principes de management à ces futurs chefs d'entreprise ou Notre action, liée à la reconversion de sportifs de haut niveau, se justifie ici pleinement... sans parler

du plaisir de côtoyer de tels champions!

mai 2013

BANQUE CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

32, AVENUE D'IÉNA - 75783 PARIS CEDEX 16 Service clientèle UFF Contact : 0 810 732 732 www.uff.net

Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 463 801 330 R.C.S. Paris



Votre lettre d'information tendance



ÉVÉNEMENT

Nos invités répondent à nos questions



REPÈRES: Patrick CHIRON

- 2012 BUDGET DU CLUB : 5 M€
- 2011 FINALISTE DE PRO
- VAINQUEUR DU MATCH DES CHAMPIONS
- 2010 CHAMPION DE FRANCE PRO A
- FINALISTE DE L'EUROCHALLENGE
- 2008
 VAINQUEUR DE LA SEMAINE DES AS

REPÈRES: Jean-Louis GAZEAU

- **CHAMPION DE NATIONAL**
- **RETOUR EN LIGUE 2**

DEMI-FINALISTE DE LA COUPE DE FRANCE

Patrick CHIRON et Jean-Louis GAZEAU sont présidents de club depuis près de 10 ans, le premier au Cholet Basket, et le second au Nîmes Olympique Football. Ils connaissent mieux que personne les enjeux économiques de leur club et partagent avec nous leur vision sur l'intéressement.

Patrick CHIRON:

- « IL Y A UN VRAI CONTRAT DE **CONFIANCE ENTRE LE CLUB** ET LES CONSEILLERS »
- « J'ai connu l'UFF par Alain Lafat, Responsable Commercial Senior UFF Sport Conseil à l'agence Pays de Loire, qui est très impliqué dans le club.

Client de l'UFF à titre personnel, je suis président de Cholet Basket depuis 10 ans et le club "travaillait" avec l'UFF

L'intéressement était déjà mis en place : cela fonctionne très bien et il v a un vrai contrat de confiance entre le club et les Conseillers UFF qui nous suivent. En fait, j'ai en quelque sorte hérité du système d'intéressement qui a été mis en place en

(suite p. 2)

SOM MAI ÉVÉNEMENT Patrick CHIRON et Jean-Louis GAZEAU **ENTRE NOUS** P. 3 Des solutions pour les sportifs de haut niveau **ATTITUDES** UFF Sport Conseil innove P. 4 **EXPLOIT** Champion hors norme **FORMATION**

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS

Tél.: 04 72 77 09 50 Fax: 04 72 77 09 59 Courriel: christian_hubert@uff.net

www.uff.net

Pour mieux connaître l'UFF.

connectez-vous sur:



Par Christian HUBERT DIRECTEUR UFF SPORT CONSEIL

Chers sportifs,

UFF Sport Conseil développe rapidement son action envers les clubs. Nos spécialistes Sport Entreprise ont mis en place un système d'intéressement qui constitue d'ores et déjà une grande source de satisfaction pour nos clients.

Si, en 2012, 12 nouveaux clubs professionnels nous ont fait confiance, depuis janvier 2013, deux grands clubs nous ont déjà rejoints : l'USDK Handball et le Nîmes Olympique Football. Ils vont bien sûr bénéficier gratuitement de l'Offre Club UFF, une palette de services utiles et pratiques. Nous la détaillons en page 4, et expliquons surtout pourquoi l'intéressement recueille autant de suffrages auprès des joueurs et des dirigeants.

Nous avons également la chance que deux présidents de clubs historiquement formateurs, Cholet Basket et Nîmes Olympique Football, témoignent dans ce numéro.

Pour ce qui concerne nos sportifs, l'actualité met en avant quelques solutions financières immobilières originales qui leur permettront aussi de profiter sur de beaux produits de l'effet de levier du démembrement.

Profitons-en pour remarquer que les taux des crédits immobiliers n'ont jamais été aussi bas (un record depuis 1945!): il est grand temps « d'acheter de l'argent! »

J'espère que les mois à venir seront fructueux pour vous et j'ai déjà hâte que nous nous retrouvions en octobre pour commenter les très belles victoires à venir, toutes disciplines

« Commencer appartient à beaucoup, Persévérer à quelques-uns,

ABONNEMENT Vos droits

VOUS RECEVEZ LA LETTRE D'INFORMATION I ENDANCES SPUK I.

VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉSABONNER OU GÉRER VOTRE ABONNEMENT : TÉL.: +33 (0) 1 40 69 63 25 **COURRIEL**: communication@uff.net

VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE MODIFICATION, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES **VOUS CONCERNANT (LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS » DU 6 JANVIER 1978).**

POUR TOUTE DEMANDE, ADRESSEZ-VOUS À: UNION FINANCIÈRE DE FRANCE - DIRECTION COMMUNICATION 75783 PARIS CEDEX 16

INTÉRESSEMENT - SUITE

ÉVÉNEMENT

Ce dispositif me convient bien : nous définissons, avec l'ensemble du staff, des objectifs sportifs précis et les primes sur ces objectifs sont intégrées dans l'intéressement ce qui permet aux clubs et aux joueurs de bénéficier d'avantages sociaux et fiscaux.

Nous avons trois collèges : les joueurs et le staff sportif, le centre de formation et l'encadrement et les « administratifs ». Le système de l'intéressement nous permet de pouvoir faire bénéficier à tout le monde de primes avec pour chaque collège des objectifs liés à son activité qui sont revus tous les 3 ans.

Depuis 10 ans, une réunion d'information est organisée le faire en fin d'année. Mais cela devrait se faire pour avec l'UFF pour "éclairer" tout le monde en début 2013-2014. de saison. Il est très important de prendre toutes ces C'est une solution qui est avantageuse pour le club décisions et de les mettre en place à ce moment-là.

Jean-Louis GAZEAU:

« UFF SPORT CONSEIL. PROPOSE UNE LARGE PALETTE DE SERVICES AU CLUB »

« Ce sont Didier Donguy et Jean-Luc Victor, touche quasiment 100% de ce que paie son employeur Conseillers UFF Sport Entreprise et Dirigeant de alors qu'il n'en toucherait qu'un tiers si cela lui était l'agence Languedoc-Roussillon, qui sont venus versé sous forme de salaire et je ne peux que regretter vers le club. Je ne connaissais pas vraiment qu'on ait rogné sur les avantages "employeurs". l'UFF. Ils nous ont fait part de leur expérience et L'UFF Sport Conseil propose une large palette de de leur connaissance du monde sportif.

d'avoir retrouvé le statut pro.

la réalisation.

Nous ne l'avons pas encore mis en place car ce n'était pas intéressant, ni pour le club, ni pour les joueurs de

(pas de charges patronales) et pour les joueurs en Cela nous permet, une fois que la saison est partie de termes de fiscalité. Cela permet aussi d'associer les nous concentrer sur l'activité principale : le basket ! » "administratifs" à la vie du club. On y intégrera des objectifs de résultats sportifs très précis pour les joueurs et des objectifs de résultats de gestion pour l'administratif.

> Ce qui est important pour nous, c'est tout l'accompagnement que les Conseillers UFF assurent pour l'ensemble des démarches administratives.

> L'intéressement devrait nous aider à motiver toute l'équipe du club. Les avantages associés à l'intéressement sont très incitatifs puisque en logeant les primes d'objectif dans l'intéressement, le salarié

services aux clubs, que nous n'avons pas encore expérimentés.

Nous avions déjà réfléchi à la mise en place d'un Je suis convaincu qu'il est important de former les intéressement, mais nous avions préféré attendre joueurs sur les questions patrimoniales, il faut qu'ils soient bien suivis et bien conseillés, car surtout quand La démarche active de l'UFF va sans doute en accélérer ils sont jeunes , ils peuvent être des proies faciles.»

> Propos recueillis par Hélène SADA-SULIM **Direction Communication**



IMMOBILIER: Loi DUFLOT

ENTRE NOUS

IMMOBILIER: DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

L'investissement immobilier présente plusieurs avantages pour les sportifs professionnels. Ces derniers recherchent en effet souvent, d'une part, un percevoir des revenus réguliers au moment de leur reconversion.

objectifs. La première consiste à acquérir un appartement dans le cadre du dispositif Duflot et la seconde à devenir propriétaire d'un bien immobilier en démembrement. Ces deux procédés correspondent pour autant à des situations bien différentes.

Le dispositif Duflot

Il consiste à acheter un appartement neuf, puis à le louer pendant au moins neuf ans. L'investisseur bénéficie d'une réduction d'impôt de 18 % de la valeur du bien dans la limite de 300 K€. Cette réduction s'étale sur neuf ans, à raison de 2 % par an. Il est ainsi possible de réduire son impôt de 6 000 € par an pendant neuf ans. On met souvent en avant, en contrepartie de cet avantage, des contraintes de locations. La loi prévoit en effet un plafonnement des ressources du locataire, ainsi que des loyers. En d'autres termes, un locataire « trop riche » ne serait pas éligible et les loyers ne peuvent dépasser un certain montant, variable selon la situation géographique du bien. Ces contraintes correspondent en réalité au marché et elles n'en sont pas réellement. Par exemple, un locataire célibataire et salarié qui voudrait se loger dans un appartement « Duflot » ne devra pas gagner plus de 2 754 € net par mois pour être éligible.

Acheter un appartement en démembrement

C'est en acquérir la nue-propriété pour en devenir plein propriétaire plus tard, souvent au bout d'une quinzaine d'années. La propriété d'un bien se divise entre l'usufruit d'une part, le droit d'utiliser un bien, à savoir, pour un appartement, celui de l'habiter ou de le louer et la nue-propriété d'autre part le droit de vendre ou donner un bien. En tout état de cause, si le nu-propriétaire souhaite vendre un appartement, il doit recueillir l'accord de l'usufruitier. L'usufruit peut être déterminé pour une période donnée, par exemple 15 ans. À l'issue de cette période, l'usufruit s'éteint et le nu-propriétaire devient plein propriétaire. Il peut donc exercer, seul, tous les droits du propriétaire : habiter, louer, vendre ou donner.

Pourquoi une telle distinction?

moyen de réduire leurs impôts lorsqu'ils sont en activité et, d'autre part, à D'un côté, un bailleur institutionnel qui a besoin de logements acquiert l'usufruit pour une durée de 15 ans. De l'autre, un investisseur, souhaitant réduire sa fiscalité et obtenir des revenus complémentaires dans 15 ans, achète la nue-propriété. Par hypothèse, le nu-Deux techniques d'investissement immobilier permettent aujourd'hui d'atteindre ces propriétaire dispose de revenus suffisants et ne souhaite pas en percevoir d'autres. Pour l'un comme pour l'autre, le fait de se partager de manière temporaire la propriété d'un bien permet surtout d'en partager le prix.

> Ainsi, la nue-propriété est souvent valorisée entre 55 et 60 % de la pleine propriété, selon les cas. Notre investisseur (nu-propriétaire) acquiert donc un bien en n'en payant pratiquement que la moitié, donne la possibilité de louer à l'usufruitier pendant 15 ans (puisqu'il n'a pas besoin des loyers) et récupère le tout à l'issue de l'opération.

> D'un point de vue fiscal, si le nu-propriétaire est assujetti à l'ISF, la valeur de la nue-propriété n'est pas taxée puisque c'est à l'usufruitier de déclarer ce bien. Si le nu-propriétaire perçoit déjà des loyers et que l'investissement est réalisé à crédit, il pourra déduire les intérêts d'emprunt de ses revenus fonciers et ainsi alléger son impôt sur le revenu. Quinze ans plus tard, au moment où le sportif prend sa retraite, il récupère la pleine propriété de son appartement (sans payer quoi que ce soit) et en perçoit les loyers.

> Aussi bien dans le cadre du dispositif Duflot que dans celui du démembrement, il ne faut pas perdre de vue un impératif : le marché. Un investissement immobilier n'a de sens que s'il est bien placé et s'il correspond à une demande locative réelle. Depuis plus de 30 ans, l'UFF sélectionne rigoureusement les investissements qu'elle propose à sa clientèle. Votre Conseiller UFF Sport Conseil saura répondre à toutes vos questions d'ordre patrimonial pour vous orienter vers la solution la plus adaptée à votre situation et à vos objectifs.

> > Pierre NECHELIS, Direction Immobilière

